

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie



Université
de Lomé



STRUCTURE DE GOUVERNANCE ET STRATEGIE MARKETING DU CENTRE
D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA) DE L'UNIVERSITE
DE LOME

Juillet 2024

INTRODUCTION

Dans le cadre des Centres d'Excellence Africains (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional en Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui conseil et une valorisation des acquis dans la filière avicole. Ainsi, le CERSA s'est doté, pour ses besoins de formation et de recherche, d'infrastructures et équipements ci-après :

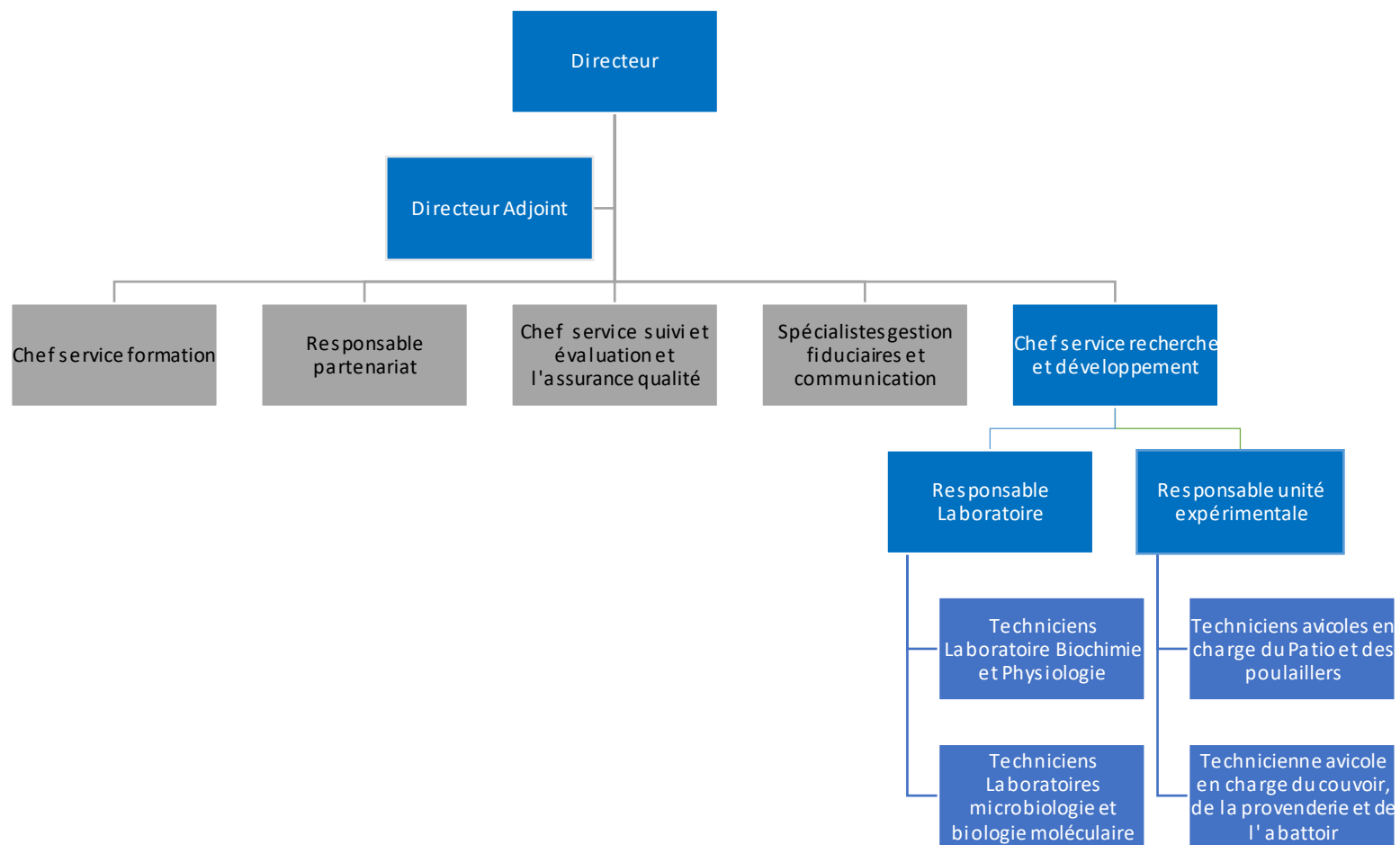
- Deux (02) Salles de cours ;
- Une (01) Salle de réunion (50 places) ;
- Une (01) Salle de conférence (200 places) ;
- Six (06) Laboratoires (Microbiologie, Physicochimie, Biologie moléculaire, physiologie animale, culture cellulaire, Labo polyvalents) ;
- Un (01) Mini-abattoir de volailles ;
- Une (01) Unité de fabrication d'aliments pour bétails ;
- Un (01) Mini-Couvoir ;
- Une (01) Unité expérimentale avicole ;
- Une (01) Unité de valorisation des déchets et sous-produits avicole.

Sur la base des capacités additionnelles, ces équipements et infrastructures peuvent également être mis à la disposition de la communauté universitaire et du public en vue de gérer des revenus au centre.

Dans le souci de rationaliser la gestion et l'utilisation desdites infrastructures et équipements le CERSA dispose d'une structure de gouvernance. L'objectif de ce document est de présenter clairement la structure de gouvernance des infrastructures et ses liens avec la gouvernance du centre. Cela permet de mieux comprendre l'organisation et la répartition des responsabilités.

NB : les conditions d'utilisations des infrastructures sont décrites dans le manuel dédié à cet effet.

1- Structure de gouvernance



2- Description

L'organigramme ci-dessus montre une structure organisationnelle avec le Directeur du centre au sommet, qui supervise les chefs services (formation, partenariat, spécialistes fiduciaire et communication, suivi-évaluation et qualité, recherche et développement). Chaque département est ensuite décomposé en rôles plus spécifiques. Il est aidé dans ses tâches par le Directeur adjoint.

La gouvernance des infrastructures de recherche est structurée comme suit :

Elle est chapeautée par le Chef service recherche et développement qui est sous l'autorité du Directeur

Il supervise les activités du laboratoire et des unités expérimentales placés sous la responsabilité respective du Responsable laboratoire et du Responsable des unités expérimentales. Ces dernières sont appuyées par les techniciens.

3- Stratégie de génération de revenus

Afin d'assurer la pérennité du centre après la période de financement par la Banque mondiale, des ressources financières seront mobilisées en vue de poursuivre les activités du centre. Les perspectives de pérennisation des activités du centre reposeront sur les stratégies ci-après

Les capacités additionnelles de ces infrastructures seront mises à disposition de la communauté universitaire et du public pour générer les ressources propres au centre. A cet effet, le centre offrira des prestations suivantes : (i) Formation diplômante et de courte durée (frais d'inscription) (ii) les salles de conférence et de réunion seront louées, (iii) les unités expérimentales et laboratoires permettront d'offrir aux acteurs de la filière les analyses de laboratoires, la conduite d'expérimentations et l'abattage, (iv) la valorisation des résidus de recherche. Le centre mettra un accent particulier sur la commercialisation des technologies développées.

Le CERSA postulera aux appels à concurrence compétitive Aussi, le centre mènera des actions de lobbying auprès des partenaires financiers autre que la

banque mondiale. Il s'agira des actions de sensibilisation des pouvoirs publics et privés nationaux, des institutions financières régionales et internationales pour l'accompagnement du centre.